



Augmentation individuelle

Par colin brice

bonjour,

je suis monsieur colin brice et je me permets de vous écrire concernant l'augmentation individuelle.

je suis salarié dans une entreprise sous traitante en métallurgie depuis 10 ans comme fraiseur certifié et cela fait 9 ans que je n'ai pas eu d'augmentation individuelle. je voulais savoir si mon patron était en règle si non, comment faire valoir mes droits? je vous remercie d'avance pour votre réponse.

cordialement

Par ESP

Bonjour

Les salaires minima des ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise de la métallurgie sont fixés au niveau régional / territorial. Il faudrait pouvoir consulter les

dernières versions de la convention collective locale pour les ouvriers et les ETAM dans votre département.

Il serait bon de vous rapprocher d'un syndicat.